

Communiqué de presse

Bruxelles, le 30 mars 2020

Covid-19: impact sur les collectes de Bruxelles-Propreté

Bruxelles-Propreté se voit obligé de prolonger les mesures prises la semaine passée, en raison d'un manque exceptionnel d'effectifs dans les services de collecte et de nettoyage lié à la crise du Covid-19.

Collecte des sacs bleus et jaunes

Bruxelles-Propreté n'est pas en mesure d'assurer ces lundi 30, mardi 31 mars et mercredi 1 avril la collecte des emballages PMC (sacs bleus) séparément de la collecte des sacs blancs dans les communes où les sacs bleus sont collectés respectivement le lundi, le mardi ou le mercredi.

De même, les sacs jaunes ne seront pas collectés les mercredi 1, jeudi 2 et vendredi 3 avril auprès des habitants dont les sacs jaunes sont collectés respectivement le mercredi, le jeudi ou le vendredi.

Raisons pour lesquelles, Bruxelles-Propreté invite les habitants, qui en ont la possibilité, à ne pas sortir leurs déchets sélectifs emballages PMC - Papier/Carton.

Ces habitants pourront présenter leurs sacs bleus et jaunes à la collecte en respectant les jours de collecte de ces sacs dès que le service sera rétabli.

Pour faciliter leur conservation à domicile en diminuant leur encombrement, les cartons doivent être pliés et empilés, les papiers stockés à plat (non chiffonnés). De même les bouteilles en plastique et les cartons à boissons doivent être aplatis et refermés avec leur le bouchon.

Pour des raisons de salubrité publique, les équipes collecteront exceptionnellement l'ensemble des fractions de déchets présents sur leur tournée.

Pour faciliter le travail des équipes de collecte, il est impératif de respecter les règles habituelles :

- Sortir ses sacs poubelles le bon jour à la bonne heure (plus d'infos sur www.bruxelles-proprete.be).
- Bien fermer les sacs

- Placer les sacs le long de la façade.
- Ne pas dépasser 15 kg par sac.

Collecte des sacs verts et orange

La collecte des déchets de jardin (sac verts) et alimentaires (sacs orange) est assurée aux horaires habituels.

Collecte des encombrants à domicile

Ce service (sur réservation téléphonique) est maintenu.

Attention ! Les horaires du call center (0800/981 81) ont dû être adaptés : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Vidange des conteneurs et des bulles à verre

La vidange des conteneurs bleus (emballages PMC), jaunes (papier-carton), verts (verre) et gris (déchets résiduels) dans les immeubles à appartements, des conteneurs enterrés et des bulles à verre est assurée.

PROXY CHIMIK

Ce service de proximité attend les Bruxellois aux endroits et heures habituels.

Recypark

A partir du lundi 23 mars,

- Les Recypark Nord, Sud, Humanité et Auderghem sont ouverts aux horaires suivants :
 - Mardi et mercredi : 9h00 - 13h45
 - Jeudi, vendredi et samedi : 9h00 - 16h15
 - Dimanche et lundi : fermés
- Le Recypark Woluwe-Saint-Pierre est ouvert aux horaires suivants :
 - De mardi à samedi : 9h00 - 15h45
 - Dimanche et lundi : fermé (pas de changement)

Bruxelles-Propreté rappelle aux Bruxellois que le Gouvernement fédéral a limité au strict nécessaire les déplacements. Ces limitations s'appliquent également aux Recypark régionaux : situations d'urgence ou d'impérieuse nécessité (par ex. un décès ou un déménagement).

Les consignes suivantes sont d'application dans les Recypark :

- Les habitants doivent présenter spontanément leur carte d'identité au préposé
- Ils doivent ouvrir eux-mêmes le coffre de leur voiture
- Ils doivent maintenir les distances de sécurité (minimum 1,5m)

Service de nettoyage

Les services de nettoyage réalisent leurs missions sur le terrain, en fonction du personnel disponible.

Service commercial - Bruxelles-Propreté Pro

Le service commercial continue à exécuter les obligations qui lui incombent dans le cadre des contrats commerciaux conclus avec ses clients.

Bruxelles-Propreté remercie les Bruxellois pour le respect de ces consignes et leur engagement citoyen.

Contact presse :

Étienne CORNESSE, 02/778.08.48 ou 0476/577.053
etienne.cornesse@bruxelles-proprete.be